

FORMATION CONTINUE VTC

Obligatoire tous les 5 ans

Modalités et délai d'accès à la formation

- Modalité** : Obligatoirement en présentiel.
- Effectif** : Pas d'effectif minimum ou maximum.
- Dates des sessions de stage** : Nous consulter.
- Durée** : 14 heures sur 2 jours.
- Délais d'inscription** : 72 heures.
- Inclusion et handicap** : Nous contacter.

Prérequis

- Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de VTC (Voiture de Transport avec Chauffeur).

Objectif de la formation

La formation continue prévue par l'article R. 3120-8-2 du code des transports est obligatoire !

Le conducteur vtc effectue au moyen d'un véhicule des prestations de transport public particulier de personnes ainsi que leurs bagages.

Il assure, à cet effet, la sécurité ainsi que le confort des passagers durant le parcours.

Cependant, le conducteur vtc est soumis à une formation continue obligatoire tous les 5 ans.

Cette action de formation a donc pour objectif la mise à jour des connaissances et des compétences essentielles à la pratique professionnelle.

Les 3 modules d'approfondissement obligatoires

Droit du transport public particulier de personnes

- Les textes législatifs et réglementaires s'appliquant aux conducteurs de vtc.
- Les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels en transport de personnes et leur rôle.
- Les règles relatives à la capacité financière de l'exploitant et les démarches à effectuer auprès du ministère chargé des transports pour la justifier.
- Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport (conducteur et véhicule) qui doivent être présentés en cas de contrôle.
- Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives.
- Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation.
- Les obligations du conducteur en matière d'assurance; l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré.

Réglementation spécifique vtc

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des vtc, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge, etc.) et connaître leur signalétique.
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

Sécurité routière

- Les règles du code de la route : règles de circulation, comportement au volant (alcoolémie, stupéfiant...).
- Les règles de conduite en matière d'accident, sécurité et premiers secours.
- Les différentes sanctions des infractions au code de la route.
- L'écoconduite.
- Prise en charge des passagers et leurs bagages selon les règles de sécurité.

Module d'approfondissement au choix

Gestion et Développement commercial

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...).
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale des vtc.
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres.
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise : Internet et moyens numériques.
- Les obligations et documents comptables.
- Les régimes d'imposition et déclarations fiscales.

~~Prévention et secours civique~~

- ~~-Prévention des accidents de la vie courante
 - ~~-Protection et alerte des populations~~~~
- ~~-Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
 - ~~-Hémorragies externes~~
 - ~~-Plaies~~
 - ~~-Brûlures~~
 - ~~-Traumatismes et Malaise~~~~
- ~~-Perte de connaissance et Arrêt cardiaque~~

~~Anglais~~

- ~~-Savoir comprendre et s'exprimer en anglais (niveau A2) pour :
 - ~~-accueillir la clientèle, comprendre les demandes des clients, demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle~~~~
- ~~-Savoir tenir une conversation très simple durant le transport~~
 - ~~-Les règles de politesses~~

Ezee Formations ne propose que le module : Gestion et Développement commercial

Méthode pédagogique

La formation est obligatoirement dispensée en présentiel.

Elle comprend :

- Les cours,
- Les ressources pédagogiques,
- Des questionnaires d'entraînement.

Modalité d'évaluation

Avant la formation:

Validation des prérequis et des attentes pédagogiques.

Pendant la formation :

Validation des acquis par jeux de questions/réponses avec le formateur.

A la fin de la formation :

Evaluation des compétences et des connaissances sous forme de quiz.

Modalité de validation du stage

Les connaissances et compétences acquises lors du stage sont évaluées et validées par le formateur. A l'issue de la session, une attestation de formation continue d'une validité de 5 ans est délivrée au stagiaire.

Contact

EZEE

Formations

38 rue Dunois

75010 PARIS

SAS au capital de 10.000€

Siret : 841 186 794 00027

TVA intracommunautaire FR52841186794

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11941010694

Agrément préfectoral Formation numéro 20-002

Référencé DATADOCK et CPF

Directeur d'établissement : M. GHEDIRI Mohamed

Téléphone : 07 67 48 16 68

Mail : formations@ezeeapp.fr

Site : www.ezeeformations.com